

Renvoi au comité d'instruction publique de la correspondance des représentants près l'Ecole de Mars qui transmettent à la Convention une lettre de félicitation aux braves enfants d'Avesnes, rédigée par le jeune Lafaille, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la correspondance des représentants près l'Ecole de Mars qui transmettent à la Convention une lettre de félicitation aux braves enfants d'Avesnes, rédigée par le jeune Lafaille, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 144;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22698_t1_0144_0000_12

Fichier pdf généré le 09/07/2021

français. Fidèle[s] à votre poste, croyez que nous le serons à nos sermens « d'exterminer les traîtres et les factieux qui tenteraient de nous asservir, de deffendre jusqu'à la mort nos représentans, et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, plutôt que de souffrir qu'il soit porté atteinte à la liberté, à l'égalité, à l'unité et à l'indivisibilité de la République ».

Et vous, courageux représentans, pères du peuple et sauveurs de la patrie, restés fermes à votre poste. Tous, nous jurons de vous faire de nos corps un rempart inexpugnable, et que vous trouverés dans tous les républicains de la société de Champ-social, autant de Brutus prêts à poignarder les nouveaux tyrans.

FOUQUET (*présid.*), TERRIER (*secrét.*), ROUSSEL (*présid. par absence*).

38

L'agent national près le district de Pont-tieux (1) annonce que ses concitoyens ne croient plus aux revenans; qu'une retenue estimée 27 530 liv. a été vendue 56 700 liv., et qu'un pré estimé 2 370 liv. a été porté à 18 600 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

39

Le conseil général de la commune de Rouen (3) transmet à la Convention nationale le détail de la fête célébrée le 26 messidor correspondant au 14 juillet; la majesté du peuple s'y est montrée, surtout sous le rapport de la reconnaissance due aux martyrs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (4).

40

Votre énergie, écrit à la Convention nationale la société populaire de Canteleu, district de Rouen (5), en sauvant la liberté, a sauvé la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

(1) Côtes-du-Nord.

(2) P.-V., XLIII, 21. Bⁱⁿ, 25 therm. (2^e suppl^l). Mentionné par J. Sablier, n° 1480.

(3) Seine-Inférieure.

(4) P.-V., XLIII, 22. J. Sablier, n° 1480. Mentionné par Bⁱⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(5) Seine-Inférieure.

(6) P.-V., XLIII, 22. Texte identique à l'original, C 315, pl. 1260, p. 16 (l'adresse, datée du 14 therm. II, est signée Ph. L. Gallot (*secrét.*), Naderiez (*présid.*)). Mention dans Bⁱⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

41

Les représentans du peuple près l'Ecole de Mars transmettent à la Convention nationale une lettre de félicitation aux braves enfans d'Avesnes, sur leur conduite héroïque à la reprise de Landrecies; elle a été rédigée au concours par le jeune Lafaille, et adoptée aux applaudissemens de tous ses camarades.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Applaudissemens]

— Un secrétaire lit la lettre suivante :

Les représentans du peuple près l'Ecole de Mars au président de la Convention nationale.

Du camp des Sablons, le 13 therm. II.

Citoyen président, un concours proposé aux élèves de l'Ecole de Mars pour une lettre de félicitation aux braves enfans d'Avesnes, sur leur conduite héroïque à la reprise de Landrecies, m'a mis à même de juger l'excellent esprit qui règne dans le camp des Sablons. Dans le grand nombre de projets dont j'ai fait l'examen, celui que je t'adresse m'a paru le plus propre à remplir l'objet que je m'étais proposé. Lecture en a été faite aux élèves, qui l'ont adopté avec enthousiasme à l'unanimité.

L'auteur était encore ignoré, je ne connaissais que son nom : je l'appelle au centre du bataillon, et le jeune Lafaille reçoit de moi l'accolade fraternelle, aux acclamations de joie et aux applaudissemens de tous ses camarades.

Je t'invite, citoyen président, à faire donner lecture de sa lettre à la Convention nationale.

PEYSSARD.

Les élèves de l'Ecole de Mars aux jeunes citoyens d'Avesnes.

Chers camarades, elle a retenti dans notre camp, elle a retenti dans nos cœurs, la nouvelle de votre courage.

Destinés par notre institution à l'école de toutes les vertus, nous avons été charmés de trouver des modèles parmi des citoyens aussi jeunes que nous. Oui, nous le promettons, nous marcherons sur vos traces; et nous aussi nous rejetterons les conseils timides; nous pensons, comme vous, que quand on attaque la liberté, tout républicain doit être sous les armes; et nous aussi nous irons affronter les soldats des despotes; et nous aussi nous leur ferons rendre les armes, non devant nos villes livrées, mais peut-être devant leurs capitales. Nous sommes bien jeunes, mais les héros d'Avesnes compaient des succès à notre âge.

Chers camarades, nous n'envions pas votre gloire, mais nous envions votre estime : l'estime des héros est le foyer du courage.

(1) P.-V., XIII, 22. Mess. Soir, n° 715; J.S.-Culottes, n° 537. Rép., n° 229; F.S.P., n° 396; J. Periet, n° 681.